

14 mars 2025

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes du lundi 17 au jeudi 20 mars 2025.

VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter la fermeture ponctuelle de la bifurcation A7/A54 les nuits du lundi 17 au jeudi 20 mars 2025.



Fermetures nocturnes du lundi 17 mars de 21h à 6h le lendemain

Sur l'A7

L'autoroute A7 sera fermée au niveau de la bifurcation A7/A54 pour les conducteurs en provenance de Lyon et en direction de Marseille. Les usagers en provenance de Lyon seront déviés vers l'A54 pour sortir à l'échangeur n°14 (Grans / Salon-de-Provence) et prendre la D113 puis la D21 et ainsi reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac n° 28.

- Pour ceux allant en direction de Marseille, ils pourront alors suivre l'itinéraire S31 ;
- Pour les usagers en direction de Nice, ils devront suivre l'itinéraire S31 puis S33 vers Nice en prenant l'A8 par le quart d'échangeur n°28b Entrée Coudoux-La Fare.

L'entrée sur l'A7 depuis Salon Nord (n°27) sera également fermée en direction de Lyon. Les conducteurs pourront rejoindre l'A7 dans cette direction en empruntant la D538 jusqu'à l'échangeur de Sénas n°26.

Sur l'A54

L'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille, Lyon, Nice, et Aix-en-Provence. De fait, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14) en direction de l'A7. L'entrée à Salon-Centre n°15 sera également fermée.

- Pour emprunter l'A7 en direction de Lyon, les conducteurs en provenance de l'A54 devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République, afin de suivre la D538 et reprendre l'A7 à l'échangeur de Sénas (n°26).
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31**.
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31**.
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b). **Itinéraire S31 puis S33**.

Fermetures nocturnes du mardi 18 mars de 21h à 6h le lendemain

Sur l'A7

L'A7 sera fermée au niveau de la bifurcation A7/A54 en provenance de Lyon et en direction de Marseille. Les usagers en provenance de Lyon seront déviés vers l'A54 pour sortir à l'échangeur n°14 (Grans / Salon-de-Provence) puis prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac n° 28.

- Pour ceux allant en direction de Marseille, ils pourront suivre l'itinéraire S31.
- Pour les usagers en direction de Nice, il leur faudra suivre itinéraire S31 puis S33 vers Nice en prenant l'A8 par le quart d'échangeur n°28b Entrée Coudoux- La Fare.

La bretelle de bifurcation A7 sera fermée en provenance de Marseille/Nice/Aix et en direction de l'A54/Arles.

- Les conducteurs en provenance de Marseille souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.
- Les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28) puis suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S14 puis S16**.

Sur l'A54

L'A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille, de Lyon, de Nice et d'Aix-en-Provence. De fait, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14) en direction de l'A7. L'entrée à Salon-Centre n°15 sera elle-aussi fermée.

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République, suivre la D 538 jusqu'à l'échangeur de Salon nord (n°27) - **Itinéraire S10.**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont le véhicule a un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31 puis S33.**

Fermetures nocturnes du mercredi 19 mars 2025 de 21h à 6h le lendemain

Sur l'A7

L'autoroute A7 sera fermée au niveau de la bifurcation A7/A54 pour tous les conducteurs en provenance de Lyon et en direction de Marseille. Ils seront déviés vers l'A54 pour sortir à l'échangeur n°14 (Grans / Salon-de-Provence) afin de prendre la D113, suivre la D21 et

- reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n° 28) pour ceux allant en direction de Marseille, via l'itinéraire S31 ;
- suivre les itinéraires S31 puis S33 pour ceux souhaitant poursuivre vers Nice, en prenant l'A8 par le quart d'échangeur n°28b Entrée Coudoux- La Fare.

Sur l'A54 :

L'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon. Les accès à l'A7 en direction de Lyon, Marseille, Nice et Aix-en-Provence seront ainsi fermés. De fait, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite au niveau de l'échangeur de Grans (n°14) en direction de l'A7. L'entrée à Salon-Centre n°15 sera elle-aussi fermée.

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction de Lyon devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République, suivre la D 538 pour reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Salon nord (n°27) - **Itinéraire S10.**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont le véhicule a un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon puis la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b). **Itinéraire S31 puis S33.**

Fermeture nocturne du jeudi 20 mars de 21h à 6h le lendemain

Sur l'A7

La bretelle de bifurcation en provenance de Lyon et en direction d'Arles A54 sera fermée.

- Les conducteurs venant de l'A7 en provenance de Lyon et se rendant en Arles, à Fos-sur-Mer ou à Miramas pourront emprunter l'A9 en direction de Montpellier / Nîmes puis rejoindre l'A54 vers Arles / Salon-de-Provence.
- Les automobilistes venant de la région d'Avignon via l'A7 pourront emprunter la sortie Cavaillon (n°25) puis suivre la D99 jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence, la D570N jusqu'en Arles afin de rejoindre l'A54 en direction de Fos-sur-Mer, Miramas ou Salon-de-Provence (itinéraire interdit aux poids-lourds).
- Pour rejoindre Salon-de-Provence, Pélissanne, Lançon-de-Provence et Aurons en provenance d'Avignon via l'A7, les automobilistes ils pourront emprunter la sortie Salon-Nord (n°27 - itinéraire interdit aux poids-lourds).
- Un itinéraire dédié sera mis en place pour les poids lourds, qui devront faire demi-tour au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) pour reprendre l'A7 en direction de Lyon puis l'A54 en direction de Arles.

La bretelle de bifurcation A7 en provenance de Marseille/Nice/Aix et en direction de l'A54 et d'Arles sera fermée.

- Les conducteurs en provenance de Marseille souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18.**
- Les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S14 puis S16.**

Sur l'A54

L'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon. La sortie sera ainsi obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence et Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles. L'entrée sera aussi interdite au niveau de l'échangeur de Salon centre (n°15).

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction de Lyon devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République, suivre la D 538 pour reprendre l'A7 au niveau de l'échangeur de Salon nord (n°27) - **Itinéraire S10.**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont le véhicule ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31.**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31.**

Un dispositif pour informer en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif important d'information et de communication. Un service gratuit d'INFOS TRAVAUX permet de recevoir les nouvelles du chantier par SMS et emails.



Le site web dédié au projet :
www.bifurcation-a7-a54.com



L'Info Travaux spécifique par email
et/ou SMS.
Abonnement gratuit sur inscription.



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route



La ligne « Allo Chantier »
> **Tel. 04 65 01 13 33**
(numéro vert)

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les compte X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic

Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).

Le projet d'aménagement :

Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

Localisation du projet



Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

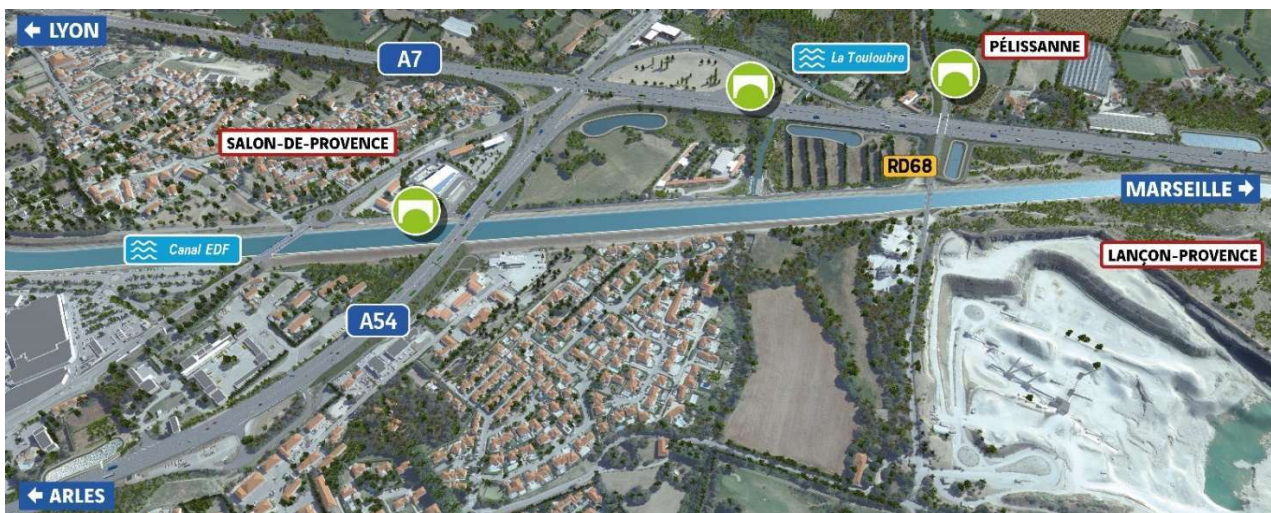
- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) ;
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2) ;
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
 - le pont qui accueille la RD 68 sera démoli et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
 - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.



Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement ;
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100 % des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100 % de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100 % des eaux du chantier recyclées.



Les chiffres-clés du chantier

